



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre l'islamisme radical
Question au Gouvernement n° 1300

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ISLAMISME RADICAL

Mme la présidente. La parole est à M. Éric Poulliat.

M. Éric Poulliat. Dans quelques jours, nous nous remémorerons les attentats du 13 novembre 2015. Malgré notre réponse ferme, l'islam radical continue de se déployer en France et dans le monde. Il a choisi ses ennemis et les désigne : les laïcs, les intellectuels, les femmes, les homosexuels, les Juifs. Tous les républicains, tous les démocrates sont visés. (*Mme Émilie Bonnivard applaudit.*)

En effet, cette idéologie haineuse n'a qu'un ennemi : notre République, héritière des Lumières, et ses combats pour la liberté et l'émancipation. Il en a frappé les symboles, les visages : nos soldats, nos policiers et nos gendarmes, nos enseignants. Il y a huit ans presque jour pour jour, il a frappé le cœur battant de notre société, notre jeunesse, et il cherche encore à la manipuler.

L'islamisme n'a qu'un projet : détruire notre démocratie. Il n'a qu'un moyen pour le faire : radicaliser les esprits et les faire basculer dans la violence et la terreur. (*« Eh oui ! » sur les bancs du groupe RE.*) Depuis des décennies, nous apprenons, nous nous adaptons, nous réagissons. Aujourd'hui plus que jamais, face aux actes antisémites que subissent nos compatriotes juifs, aucune voix républicaine ne doit manquer dans ce combat ! (Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem. – Mme Émilie Bonnivard et M. Alexandre Sabatou applaudissent également.)

Nous devons nous battre pour pouvoir vivre nos croyances et nos convictions intimes en nous respectant mutuellement, pour que les visages de la République ne se sentent plus abandonnés mais se sachent soutenus par tout un peuple, pour que notre jeunesse reprenne le flambeau des Lumières en étant convaincue qu'elles seules garantiront son émancipation.

Dans nos écoles et nos universités, dans nos services publics, nos clubs de sport et nos familles, nous devons nous battre pour ce que nous avons en commun et refuser une société des communautés.

Mme Émilie Bonnivard. Très bien !

M. Ian Boucard. Ouvrez les yeux !

M. Éric Poulliat. Quelles sont les actions que vous envisagez, monsieur le ministre de l'intérieur, pour œuvrer à une riposte partagée de lutte contre l'islamisme ? C'est à ce prix que nous retrouverons enfin le chemin du commun, celui d'un peuple aux multiples facettes mais uni par une même fraternité, dans l'amour de la République ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. - Mme Émilie Bonnivard applaudit*)

également.)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la citoyenneté et de la ville.

Mme Sabrina Agresti-Roubache, *secrétaire d'État chargée de la citoyenneté et de la ville*. Je partage entièrement votre analyse quant au travail de sape que mène l'islamisme radical. Il se déploie dans toutes les sphères de la société, dans les quartiers populaires, dans les services publics, dans le tissu associatif, dans les pratiques sportives ou encore à l'école de la République. Face à ce danger, le Président de la République a appelé, lors de son discours des Mureaux, le 2 octobre 2020, à défendre avec force les valeurs de notre République, à nous opposer au repli communautaire et au séparatisme.

Monsieur le député, le Gouvernement a déployé une stratégie globale, vous le savez, de lutte contre le séparatisme islamiste, qui vise à entraver toutes les initiatives contraires aux fondamentaux et aux fondements de notre République, à amplifier l'ensemble des actions en faveur de l'égalité des chances sur tous les territoires, et à accompagner la structuration du culte musulman dans notre pays face à dérives extrémistes de l'islamisme.

Je veux également rappeler qu'une loi fondamentale pour la lutte contre le séparatisme islamiste, la loi confortant le respect des principes de la République, a été promulguée le 24 août 2021. Près de 30 000 opérations de contrôle ont été effectuées par les services compétents, 1 072 établissements séparatistes ont été fermés à titre temporaire ou définitif, 786 signalements ont été établis par les préfets en vertu de l'article 40 de la loi susmentionnée, et 949 étrangers radicalisés ont été expulsés ou maintenus hors du territoire.

Monsieur le député, face à l'islamisme radical, le Gouvernement est plus que jamais mobilisé. Vous pouvez compter sur toute ma détermination – je vous le dis droit dans les yeux, parce que vous connaissez mes combats – pour lutter pied à pied contre toutes les atteintes à nos valeurs et aux principes fondamentaux de notre République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

M. Benjamin Lucas. D'où votre interview dans *Le Journal du dimanche* ?

Données clés

Auteur : [M. Éric Poulliat](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1300

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Citoyenneté et ville

Ministère attributaire : Citoyenneté et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 novembre 2023